



CONSEIL GENERAL

# DEMANDE DE CARTE D'ABONNE SCOLAIRE SUR LE RESEAU SNCF

Les élèves internes, les étudiants et les apprentis ne peuvent pas bénéficier de cette carte.

joindre  
2 photos  
d'identité  
A attacher (avec  
un trombone)  
2,5cm x 3,5cm  
avec nom et  
prénom au  
verso

Conseil général de l'Indre **D.G.A/R.T.P.E.**

Service Départemental des transports

Hôtel du Département

B.P. 639 - 36020 Châteauroux Cedex

Tél. : 02 54 08 37 79 - Fax : 02 54 08 39 38

ANNÉE SCOLAIRE 20\_\_\_/20\_\_\_

## A - Elève

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse de l'élève : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Tél. Portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Adresse des parents : \_\_\_\_\_  
(si différente de l'élève)

## B - Abonnement

Première demande  Renouvellement  Duplicata  Possédez-vous une carte Multipass\* (carte à puce nominative avec photo) ? : oui  non

Si oui, indiquez votre n° de carte (n° à 10 chiffres, juste en-dessous de la puce) \_\_\_\_\_

Trajet SNCF : Origine : \_\_\_\_\_ Destination : \_\_\_\_\_

Utilisation des transports à compter du : \_\_\_\_\_ Gare de retrait de la carte : \_\_\_\_\_

## C - Scolarité

Etablissement : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Demi-pensionnaire  Externe  Classe : \_\_\_\_\_

Cachet de l'établissement

## Cadre réservé aux parents

Je certifie sur l'honneur, après avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la carte d'abonné scolaire figurant au verso, l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande :

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NB : joindre une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse (sauf dans le cas de renouvellement d'ASR sur carte Multipass).

## Cadre réservé au Conseil général de l'Indre

Subvention accordée à compter du : \_\_\_\_\_

pour une durée de  mois, pour : \_\_\_\_\_

la prise en charge du montant total,

le mandataire laisse à la charge de la famille

un montant de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ euros par mois.

Châteauroux,

le \_\_\_\_\_

## Cadre réservé à la SNCF

Montant à facturer (100% coût total) :

\_\_\_\_\_ euros

Numéro de compte client :

0361

Numéro de la carte :

\_\_\_\_\_

Numéro de contrat :

\_\_\_\_\_

Numéro du bon (quantième + n°) :

\_\_\_\_\_



CONSEIL GENERAL

# DEMANDE DE CARTE D'ABONNE SCOLAIRE SUR LE RESEAU SNCF

Les élèves internes, les étudiants et les apprentis ne peuvent pas bénéficier de cette carte.

joindre  
2 photos  
d'identité  
A attacher (avec  
un trombone)  
2,5cm x 3,5cm  
avec nom et  
prénom au  
verso

Conseil général de l'Indre **D.G.A/R.T.P.E.**

Service Départemental des transports

Hôtel du Département

B.P. 639 - 36020 Châteauroux Cedex

Tél. : 02 54 08 37 79 - Fax : 02 54 08 39 38

ANNÉE SCOLAIRE 20\_\_\_/20\_\_\_

## A - Elève

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse de l'élève : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Tél. Portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Adresse des parents : \_\_\_\_\_  
(si différente de l'élève)

## B - Abonnement

Première demande  Renouvellement  Duplicata  Possédez-vous une carte Multipass\* (carte à puce nominative avec photo) ? : oui  non

Si oui, indiquez votre n° de carte (n° à 10 chiffres, juste en-dessous de la puce) \_\_\_\_\_

Trajet SNCF : Origine : \_\_\_\_\_ Destination : \_\_\_\_\_

Utilisation des transports à compter du : \_\_\_\_\_ Gare de retrait de la carte : \_\_\_\_\_

## C - Sclarité

Etablissement : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Demi-pensionnaire  Externe  Classe : \_\_\_\_\_

Cachet de l'établissement

## Cadre réservé aux parents

Je certifie sur l'honneur, après avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la carte d'abonné scolaire figurant au verso, l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande :

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NB : joindre une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse (sauf dans le cas de renouvellement d'ASR sur carte Multipass).

## Cadre réservé au Conseil général de l'Indre

Subvention accordée à compter du : \_\_\_\_\_

pour une durée de  mois, pour : \_\_\_\_\_

la prise en charge du montant total,

le mandataire laisse à la charge de la famille

un montant de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ euros par mois.

Châteauroux,

le \_\_\_\_\_

## Cadre réservé à la SNCF

Montant à facturer (100% coût total) :

\_\_\_\_\_ euros

Numéro de compte client :

0361

Numéro de la carte :

\_\_\_\_\_

Numéro de contrat :

\_\_\_\_\_

Numéro du bon (quantième + n°) :

\_\_\_\_\_



CONSEIL GENERAL

# DEMANDE DE CARTE D'ABONNE SCOLAIRE SUR LE RESEAU SNCF

Les élèves internes, les étudiants et les apprentis ne peuvent pas bénéficier de cette carte.

joindre  
2 photos  
d'identité  
A attacher (avec  
un trombone)  
2,5cm x 3,5cm  
avec nom et  
prénom au  
verso

Conseil général de l'Indre **D.G.A./R.T.P.E.**

Service Départemental des transports

Hôtel du Département

B.P. 639 - 36020 Châteauroux Cedex

Tél. : 02 54 08 37 79 - Fax : 02 54 08 39 38

ANNÉE SCOLAIRE 20\_\_\_/20\_\_\_

## A - Elève

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse de l'élève : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Tél. Portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Adresse des parents : \_\_\_\_\_  
(si différente de l'élève)

## B - Abonnement

Première demande  Renouvellement  Duplicata  Possédez-vous une carte Multipass\* (carte à puce nominative avec photo) ? : oui  non

Si oui, indiquez votre n° de carte (n° à 10 chiffres, juste en-dessous de la puce) \_\_\_\_\_

Trajet SNCF : Origine : \_\_\_\_\_ Destination : \_\_\_\_\_

Utilisation des transports à compter du : \_\_\_\_\_ Gare de retrait de la carte : \_\_\_\_\_

## C - Scolarité

Etablissement : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Demi-pensionnaire  Externe  Classe : \_\_\_\_\_

Cachet de l'établissement

## Cadre réservé aux parents

Je certifie sur l'honneur, après avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la carte d'abonné scolaire figurant au verso, l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande :

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NB : joindre une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse (sauf dans le cas de renouvellement d'ASR sur carte Multipass).

## Cadre réservé au Conseil général de l'Indre

Subvention accordée à compter du : \_\_\_\_\_

pour une durée de  mois, pour : \_\_\_\_\_

la prise en charge du montant total,

le mandataire laisse à la charge de la famille

un montant de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ euros par mois.

Châteauroux,

le \_\_\_\_\_

## Cadre réservé à la SNCF

Montant à facturer (100% coût total) :

\_\_\_\_\_ euros

Numéro de compte client :

0361

Numéro de la carte :

\_\_\_\_\_

Numéro de contrat :

\_\_\_\_\_

Numéro du bon (quantième + n°) :

\_\_\_\_\_

# CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA CARTE D'ABONNE SCOLAIRE SUR LE RESEAU SNCF

## Conditions à remplir pour bénéficier d'une carte d'abonné scolaire Multipass du TER Centre :

- avoir la qualité de demi-pensionnaire ou externe et utiliser le service matin et soir au moins 4 jours par semaine.
- habiter dans le Département de l'Indre à une distance supérieure à 3 km (en zone rurale), ou 5 km (en agglomération urbaine), de l'établissement scolaire public fréquenté.
- être scolarisé dans un établissement du premier ou second degré, public ou privé sous contrat, relevant du secteur scolaire de rattachement.
- l'octroi d'une dérogation de secteur scolaire ne donne pas droit obligatoirement au bénéfice de la carte de transport scolaire pour le transport vers l'établissement choisi.

### Modalités d'inscription

- La demande doit être dûment complétée et signée par le responsable légal de l'élève. Elle doit être accompagnée de 2 photos d'identité.
- Les feuillets n°1 et 2 doivent être remis - **avant le 30 juin** - à l'établissement scolaire fréquenté à la prochaine rentrée scolaire.
- Les feuillets n°3 et 4 sont à conserver par l'élève.
- **Toute demande incomplète sera retournée.**

### Attention

La confection des cartes (support papier ou carte Multipass) nécessite un délai minimum de 15 jours. Les dossiers qui seront transmis au cours du mois de septembre ne pourront être pris en compte qu'à partir du 1er octobre.

Les dossiers qui arriveront ultérieurement seront pris en compte le mois suivant celui de la date de réception, avec un délai minimum de 15 jours.

En attendant d'obtenir la carte d'abonné scolaire, un abonnement mensuel devra être acheté auprès du transporteur. Il sera remboursé lors de la délivrance de la carte. Les billets individuels achetés, même personnalisés, ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

Si vous avez déposé votre demande avant le 15 juillet, vous pouvez vous présenter à la gare de retrait que vous avez indiqué à partir du 17 août pour obtenir votre abonnement. Si vous possédez déjà une carte Multipass, ne l'oubliez pas lors de votre passage.

## INFORMATIONS SUR LA CARTE MULTIPASS

MULTIPASS est la carte à puce des transports publics en région Centre. Multipass contient dans son format carte de crédit toutes les informations dont vous avez besoin pour voyager en TER : l'abonnement et les justificatifs associés. C'est simple et rassurant.

La carte est valable 4 ans. Conservez-la précieusement à la fin de l'année scolaire, elle sera rechargeable pour l'année suivante. Veuillez noter qu'en cas de perte, de vol ou de détérioration, le coût actuel d'un duplicata de carte Multipass du TER Centre est de 8 euros.

**La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant. Toute demande dans ce sens devra être formulée auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Indre.**